



Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable

Adresse de gestion : appt1, 8 allée de Pomarède – 31670 Labège

- Téléphone: 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>

Le 01/09/2020

Cher(e) sociétaire(e),

Vous êtes convié à l'assemblée générale ordinaire des sociétaires qui aura lieu à la salle des fêtes de Montbrun-Lauragais à 15 h le 19/ 09/2020 et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- **Admission des nouveaux sociétaires**
- **Approbation rapport de Gestion**
- **Approbation des comptes de l'exercice**
- **Affectation des résultats**
- **Valeur de remboursement des parts**
- **Conventions règlementées**
- **Capital variable**
- **Orientation générale de la coopérative pour les futurs projets**
- **Élections au conseil coopératif**
- **Pouvoir pour les formalités**

Les mesures barrières en vigueur seront appliquées.

Vous trouverez sur le site **[https:// icea-enr.fr/](https://icea-enr.fr/)** menu AG 2020, les documents relatifs à cette assemblée, ainsi que le texte des résolutions proposées au vote.

L'assemblée générale sera précédée par la présentation de notre partenaire **ENERCOOP**.

Elle se terminera en toute convivialité par l'inauguration de la centrale photovoltaïque sur l'école et par un apéritif dinatoire en **extérieur**.

Afin de faciliter l'organisation nous vous demandons de nous **confirmer votre présence à contact@icea-enr.fr**

Dans le cas où vous ne pourriez pas vous rendre à cette assemblée vous pouvez :

- Soit voter en ligne à l'adresse : <https://icea-enr.fr> menu AG 2020
- Soit vous y faire représenter par l'un de vos cosociétaires. Il conviendra alors de remplir la formule de pouvoir au verso, et de la remettre à votre mandataire.
- Soit nous retourner le pouvoir sans mandataire.

Veuillez agréer, cher(e) sociétaire(e), nos meilleurs sentiments coopératifs.

Le président : Jean-Paul Gardette

ANNEXE 1 Pouvoir (1)

Je soussigné(e) :

Nom, Prénoms :

Domicilié à :

Propriétaire d'au moins une part sociale de la SCIC :

ICEA : SCIC – SAS à capital variable, dont le siège social est à Prologue 1 - 815 La pyrénéenne - 31670 Labège immatriculée sous le numéro 822 429 486 R.C.S. Toulouse donne pouvoir, par les présentes, à :

Monsieur, Madame

Demeurant à

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le .././2020 à 15 heures 30 salle des fêtes de Montbrun-Lauragais à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, assister à cette assemblée prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous les avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions de l'ordre du jour, signer tous les procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Je suis informé (e) que s'il est fait retour à la SCIC du présent pouvoir sans indication du nom du mandataire, il sera émis en mon nom un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil coopératif.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à, le

Signatures :

Le mandant (mention manuscrite "Bon pour pouvoir")
"Bon pour acceptation de pouvoir)

Le mandataire (mention manuscrite

1 - Nous rappelons que seul un autre sociétaire peut représenter un sociétaire lors d'une assemblée générale.

Un mandataire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Si cette procuration est renvoyée, datée et signée, sans mention du nom d'un mandataire (pouvoir en blanc), les votes émis à l'aide de ce pouvoir seront réputés favorables à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil coopératif et défavorables à l'adoption de tous autres projets.

ANNEXE 2 Résolutions

Soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 25/04/2020

Les explications et détails sont disponibles dans la notice explicative jointe

1. Admission des nouveaux sociétaires

Seuls les sociétaires inscrits avant le 15/06/2019 peuvent prendre part au vote de cette résolution.

Admission des 118 nouveaux sociétaires, qui ont souscrit et libéré les parts de la SCIC-sas- ICEA depuis l'assemblée générale du 15/06/2019 dont la liste est donnée en annexe

Cette résolution est soumise au vote

Les sociétaires ainsi agréés sont invités à entrer en séance et signer la feuille de présence et à prendre part aux votes des résolutions qui suivent.

2. Approbation rapport de Gestion

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la SCIC (et des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve le dit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, lesquels font apparaître un bénéfice de 6250 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

3. Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 6250 euros.

4. Affectation des résultats suivant l'article 29 des statuts

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de **4 441 €** subventions déduites

Il est proposé une rémunération de **2%** des parts sociales souscrites et libérées avant le 31/12/2019, soit 1 €/part, représentant la somme de **1 692 €** (1692 parts) mise en réserve facultative.

La distribution du dividende s'avérant très complexe et onéreuse pour la société, au regard de sommes unitaires faibles, il est proposé que cette rémunération due aux coopérateurs présents au 31/12/2019 soit affectée au poste « réserve facultative », pour être mise en paiement au cours d'un prochain exercice.

Le conseil coopératif propose d'affecter le bénéfice de la manière suivante

- Mise en réserve légale 15% : **666 €**
- Mise en réserve statutaire 42,5% soit **1 888 €** (représente 50% du solde)
- Mise en autres réserves 4,39% : **195 €**
- Mise en réserve facultative 38,09 % : **1 692 €** (rémunération de parts sociales)

5. Valeur de remboursement des parts

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du président et compte tenu de la situation nette de la SCIC constate que la valeur de remboursement de la part des sociétaires qui ont perdu la qualité de sociétaire au cours de l'exercice s'établit à la valeur nominale de 50 €.

6. Conventions règlementées

L'assemblée des associés après avoir entendu le rapport du président relatif aux conventions visées par l'article L.223-19 du Code de commerce, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** prend acte de chacune des conventions visées.

- 1^{ère} convention avec Madame Brousseau Béatrice
- 2^{ème} convention avec Madame Gomart Martine
- 3^{ème} convention avec Monsieur Depaux Jean-Marie
- 4^{ème} convention avec Madame Laforge Aurelie
- 5^{ème} convention avec Monsieur Laborde Bertrand
- 6^{ème} convention avec Madame Debrusse Anne-Marie
- 7^{ème} convention avec Monsieur Arévallo Henri
- 8^{ème} convention avec Madame Irvoas Rozzen
- 9^{ème} convention avec Monsieur Noeureuil Eric

7. *Capital variable*

L'assemblée générale constate qu'à la clôture de l'exercice, le capital social, variable, s'élève à 84 600€ contre 68 250 € pour l'année 2018, soit une variation de 16 350 €. Il totalise ainsi 1 692 parts sociales d'un nominal de 50 €.

Le capital minimum statutaire s'établit à 84 600 €/4 soit 21 150 €. Article 8 des statuts

8. *Orientation générale de la coopérative pour les futurs projets*

Durant le prochain exercice le conseil coopératif pourra en prévision de l'évolution future étudier et prendre des engagements sur d'autres projets sur des propriétés publiques ou privées dans tous les modes de productions d'énergie renouvelable en accord avec le préambule et l'objet énoncé dans les statuts.

9. *Élections au conseil coopératif*

Les conseillers sortants ont été désignés par tirage au sort au conseil coopératif du 07/03/2020 en présence de deux sociétaires extérieurs au conseil coopératif :

Les sortants :

Pascale Bernard
Emmanuel Haydon
Eric Noeureuil
Julien Fouchard
Jean-Marc Isnard (démissionnaire)

Reconduits :

Caroline Fouchard
Hélène Petit
Christian Thil
Alain Rivière
Jean-Paul Gardette

Candidats :

Pascale Bernard
Julien Fouchard
Eric Noeureuil
Christian Houlbert
Jean-Pierre Mary

10. *Pouvoir pour les formalités*

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal certifié conforme à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

- Téléphone: 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>

ANNEXE 3 Liste des nouveaux sociétaires depuis 27/05/2019

Monsieur	Conjard	Vincent
Monsieur	Calba	Daniel
Madame	Gilabert	Marie-Claude
Monsieur	Oberti	Jacques
Monsieur	Pourcher	Marc
Madame	Mallet	Véronique
Madame	SAINT-MACAIRE	Suzy
Monsieur	Passade	Philippe
Monsieur	Vatin	Marc
Monsieur	Sans	Bruno
Monsieur	Hilaire	Sebastien
Madame	EYNAUDI	Christine
Madame	Messent	Florence
Monsieur	Vuilletmot	Sylvain
Madame	Desnos	Sylvie
Monsieur	Haydont	Mathias
Monsieur	Houlbert	CHristian
Collectivité	Nouailles	Monsieur le Maire
Monsieur	ROUGET	Christian
Monsieur	Paris	Stephane
Madame	Maffre	Myriam
Madame	Hayzoun	Karima
Madame	Coppola	Marie-Amani
Monsieur	Coppola	Anselma
Madame	De grenier	Muriel
Madame	Pascal	Dominique
Monsieur	vandangeon	christophe
Madame	CHAPRON	AGNES
Collectivité	SICOVAL	Monsieur le président
Madame	Maurel	Sarah
Madame	Maurel	Clara
Monsieur	Maurel	Luc
Monsieur	Maurel	Paul
Madame	Grivart	Anaïck
Madame	Grivart	Maïlis
Monsieur	Grivard	Joan
Madame	Pintard	Martine

Monsieur	Ribeiro	Luc
Monsieur	Corderet	David
Madame	Cazales	Sylvie
Madame	Moreau	Sandrine
Madame	Weisslinger	Delphine
Monsieur	Crasnier	Fabrice
Madame	HERRY	Nadine
Monsieur	Dal Zovo	Rémi
Monsieur	Dal Zovo	Thomas
Madame	Da Silva	Elodie
Madame	Da Silva	Marion
Madame	SFEIR	Orlane
Monsieur	SFEIR	Arnault
Madame	PLAGNARD	Gaëlle
Monsieur	Barousse	Adrien
Monsieur	Barousse	Aude
Monsieur	Person	Roméo
Monsieur	LEON	Olivier
Madame	MAITRE	Marie Odile
Monsieur	VALETTE	Jean-Jacques
Monsieur	Valentin	Philippe
Monsieur	Martin	Olivier
Monsieur	Aublanc	Jérémie
Monsieur	COTTE	Blaise
Monsieur	MARY	Jean-Pierre
Monsieur	Knödlseider	Jürgen
Monsieur	BUISSON	Francois
Monsieur	Hernandez	Pedro
Madame	Bandel	Astride
Madame	SERVEL	EDWIGE
Monsieur	Brun	François
Madame	Regnouf de Vains	Geneviève
Monsieur	PADIOU	Gérard
Monsieur	Jover	Sébastien
Madame	Faure	Olivia
Madame	PLOURDEAU	Nathalie
Madame	PERES	MARIE-FRANÇOISE
Monsieur	MANTON	LUC

Monsieur	Espigat	Serge
Madame	LOPEZ	Aurore
Monsieur	Alberola	Jean-Marc
Monsieur	RAYMOND-CLERGUE	PIERRE
Monsieur	VUILLEMOT	Cyril
Monsieur	Lestarquit	Laurent
Madame	Debril	Amelie
Madame	Lestarquit	Raphaëlle
Monsieur	Monzali	Nicolas
Madame	Lestarquit	Marion
Madame	Fine	Pascale
Madame	BERNARD	NELLY
Monsieur	TEYSSIER	LAURENT
Monsieur	TEYSSIER	MARC
Monsieur	TEYSSIER	JOEL
Madame	Rosso	Josiane
Monsieur	MAUREL MANUGUERRA	LUCAS
Madame	TROLONGE	NOEMIE
Madame	TROLONGE	Maria
Monsieur	Serard	Philippe
Monsieur	MASSARDIER	gerard
Madame	GUIHO	Chantal
Monsieur	CONOR	Bernard
Madame	Kosovskaia	Oxana
Madame	CONOR	ALIONA
Monsieur	CONOR	MAXIME
Monsieur	CONOR	ZORIAN
Monsieur	BASCOUL	Guillaume
Monsieur	Paulo	J -christophe
Madame	Wautelet	Mélanie
Monsieur	Wautelet	Thomas
Madame	Bouquet	Fabienne
Monsieur	Wautelet	Philippe
Monsieur	Haydont	Christophe
Madame	BARDE	JOANNE
Madame	Esteulle	Isabelle
Monsieur	Paillé	Dominique
Monsieur	GEORGET	Eric
Monsieur	Pegorarotto	David
Monsieur	Boscher	Gabriel
Monsieur	Le Bart de La Broise	Jacques
Monsieur	HORION	Clément
Monsieur	MARY	JUNE
Madame	Aubert	Marion



Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable

Adresse de gestion : appt1, 8 allée de Pomarède – 31670 Labège

- Téléphone: 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>